

Etude Analytique Du Vouloir-Dire En Interpretation

By

Garba Musiliu PhD

Department of European Languages

And Integration Studies

University of Lagos

Résumé.

Définie comme la transmission d'un message de la langue source vers la langue cible, la traduction se présente généralement sous deux formes : la forme graphique, et la forme orale ou interprétation. C'est cette dernière qui constitue notre préoccupation dans ce travail. En effet, cette communication a pour objectif d'attirer l'attention sur la délicatesse qui entoure cet aspect de la traduction, les causes de cette délicatesse et l'attitude qu'il faut adopter en tant qu'interprète afin de réussir dans sa carrière. C'est dans cette optique que nous avons fait une étude élaborée sur la sémantique du vouloir-dire. De celle-ci a jailli une éblouissante lueur qui évidemment nous a permis de décortiquer le vouloir-dire à travers ces variantes et aussi de facilement faire le point sur l'interprétation et la mythologie de travail à adopter par l'interprète soucieux de satisfaire ses clients et son audience. Par conséquent, plusieurs recommandations et contributions à la connaissance sont ressorties de cette recherche.

Mots clés : le vouloir-dire, l'interprétation, la communication, les variantes, le message, les mots, l'idée.

Introduction

Les hommes ont toujours témoigné d'une certaine relation entre eux depuis la création du monde. Ces relations se sont intensifiées grâce à l'évolution

qu'a connue le monde, surtout dans le domaine de la communication. Le besoin de communication, qui est à l'origine du langage humain présuppose la présence d'au moins deux individus ou groupes de personnes. Entre ces personnes existe la parole qui est une réalisation de la langue. Dès qu'une pluralité de langues apparaît, l'interprétation tout comme la traduction intervient pour la transmission du vouloir-dire de la langue source à la langue cible.

Le Dictionnaire Larousse Encyclopédique conçoit l'interprétation comme l'acte de traduire oralement un message d'une langue à une autre pour permettre la communication entre les personnes des langues différentes. Par déductions nous voudrions alors suggérer que l'interprétation est la transmission orale d'un message émis dans une langue (langue source) vers une autre langue (langue cible). Tout compte fait, ces définitions mettent l'accent sur la conservation du vouloir-dire de l'auteur ou du locuteur. Cet acte d'interpréter ne demeure pas sans problèmes comme toute activité, et ceux-ci seront présentés comme suit.

Problématique

La diversité (raciale, culturelle, économique, politique et linguistique) exige des moyens efficaces pour permettre une bonne compréhension du vouloir-dire qui, selon Jakobson, peut être traduit soit d'une façon « intra linguale » ou les signes linguistiques sont interprétés au moyen d'autres signes de la même langue; soit d'une façon "interlinguale" ou les signes linguistiques sont interprétés au moyen d'une autre langue; soit d'une façon intersémiotique où les signes linguistiques sont interprétés au moyen du système de signes non linguistiques. Nous nous pencherons sur l'interprétation interlinguale pour mieux traiter notre sujet qui est « l'étude analytique du vouloir-dire en interprétation ». D'après le Grand Larousse Encyclopédique, l'interprétation consiste « à traduire oralement une langue dans une autre pour permettre la communication entre des personnes de langues différentes ». Cette définition met l'accent sur la conservation de l'idée de la langue source ou encore le sens de la langue de départ. Donc la

conservation du vouloir-dire de l'auteur, c'est ce qui constitue le thème central de notre sujet. Comment conserver le vouloir-dire que nous pouvons grosso-modo considérer comme le message que transmet l'écrivain, l'auteur, le locuteur à son lecteur, son auditeur et son interlocuteur?

Cette communication présente trois grandes parties. Nous avons choisi de discuter dans la première partie, la sémantique du vouloir-dire et les variantes du vouloir-dire. Il s'agit d'une réflexion sur la nature polysémique du vouloir-dire engendrée par les mots, la structure surtout le contexte et la situation référentielle et culturelle de l'énoncé. La deuxième partie s'attardera sur une étude de la fidélité en l'occurrence celle du traducteur ou de l'interprète par rapport au vouloir-dire de l'auteur ou du locuteur tout en mettant l'accent sur les problèmes linguistiques et sociolinguistiques. La question fondamentale qui a souvent préoccupé les traducteurs et les interprètes est le rapport entre le texte original et sa traduction. Ce rapport est souvent entravé par des problèmes linguistiques et sociolinguistiques. Dans la cinquième partie, nous allons suggérer des solutions à ces problèmes à travers la méthodologie, autrement dit les techniques adoptées pour retrouver le vouloir-dire en traduction et en interprétation.

POURQUOI ET COMMENT PEUT-ON VOULOIR DIRE ?

Sémantique du vouloir-dire

Le vouloir-dire est un nom composé dérivé de deux verbes « vouloir » qui veut dire avoir l'intention, et « dire » qui signifie exprimer. D'après la définition du dictionnaire Petit Larousse, « vouloir-dire c'est « avoir l'intention de dire ; avoir un certain sens ; signifier ». Le vouloir-dire, comme nous le concevons dans notre travail dépasse les bornes de la définition du dictionnaire Petit Larousse et se situe à la frontière du linguistique et du non-linguistique, autrement dit, il s'agit de : « *Une synthèse non verbale opérée par le processus mental de compréhension, à partir de*

la confluence des linguistiques et non linguistiques qui interviennent dans la communication ».

Le vouloir-dire par extension est le message que l'auteur ou le locuteur veut transmettre, comme nous l'avons souligné dans l'introduction, soit dans une même langue, soit dans une autre langue, soit à l'aide des signes ou des gestes. Le vouloir-dire se présente de prime abord comme un acte naturel chez les individus. Danica Seleskovitch précise d'ailleurs que « toute personne qui ouvre la bouche pour parler a en elle un vouloir-dire dissocié des structures linguistiques ». C'est la même idée que souligne Ferdinand de Saussure qui explique que chaque individu dispose de la faculté du langage ou d'une certaine aptitude du langage.

Le vouloir-dire est donc :

- Le message que l'auteur ou l'orateur ont l'intention de faire passer à ses locuteurs ou ses auditeurs.
- L'élément de socialisation qui favorise l'intercompréhension entre les hommes.
- L'élément de communication entre les hommes.
- L'ensemble des éléments linguistiques et non-linguistiques inventés pour permettre l'exercice de communication
- La volonté de communiquer quelque chose qui est consciente et qui mobilise les moyens d'expression linguistiques nécessaires pour le transmettre.

Toutes ces définitions présentent en effet une ressemblance qui est la transmission de la pensée d'autrui. Mais la dernière définition comporte quelques lacunes lorsqu'on parle « des moyens d'expression linguistiques, car pour communiquer on peut se servir aussi des moyens non-linguistiques tels que les mouvements des yeux, du nez, de la tête, des mains. Donc, le vouloir-dire peut être considéré comme l'ensemble des signes écrits, oraux et non verbaux qui constituent des éléments de la communication. Or, selon Ferdinand de Saussure, le signe est « *L'union indissoluble d'un concept et de sa forme Linguistique, écrite ou parlée.* »

Le vouloir-dire relève surtout de la parole écrite ou orale qui est l'acte individuel de la réalisation de la langue. Les individus utilisent les ressources non-linguistiques mentionnées plus haut pour dire quelque chose de personnel et parfois d'imprévisible constituant un fait de la parole. Les linguistes, quant à eux, font observer que des niveaux de langues et d'analyse pour une bonne compréhension du vouloir-dire devient donc l'amalgame des significations pertinentes des mots qui se combinent dans une chaîne parlée ou écrite et correspondent à ce que l'auteur veut faire comprendre au destinataire. En quoi donc réside le vouloir-dire de l'auteur ? Une question que nous serons amenés à aborder dans la deuxième partie de cette communication à travers les variantes du vouloir-dire.

Variantes du vouloir-dire

Nul ne douterait de l'existence des différents aspects du vouloir-dire dissociés de la forme à cause du bagage intellectuel de chaque individu. Le vouloir-dire peut se présenter sous plusieurs formes et doit correspondre au « vouloir comprendre ». Un texte, une déclaration, un communiqué, une lettre, un discours, une publicité, un mouvement kinésique constituent des moyens de communication, autrement dit l'échange d'idées et d'information entre l'auteur ou l'émetteur et le lecteur ou l'auditeur. Cet échange d'information peut être unidirectionnel en interprétation car il y a une réaction spontanée de l'audience. Ces moyens sont associés au message, au fond ou encore à l'essentiel qui traduisent le vouloir-dire de l'auteur ou du locuteur que l'interprète recherche à travers la compréhension et non l'analyse linguistique. Il revient à l'interprète de saisir le message du texte original avant de le transmettre dans une autre langue comme le souligne Marianne Lederer : *Le sens qu'il s'agit de faire passer dans une autre langue est donc bien celui qui est communiqué à l'intérieur d'une langue à ceux qui ont le savoir nécessaire pour comprendre...* » Loin d'être comparé à « une machine à traduire », l'interprète axe son attention sur le message, le fond et l'essentiel.

1. Le message

D'après la définition du dictionnaire Larousse, un message est « *une nouvelle généralement importante transmise à quelqu'un...* » Autrement dit, la transmission de l'idée-clé. Par exemple, lorsqu'on demande à quelqu'un de lire une lettre à une autre personne dans une même langue ou dans une autre langue, il cherche à faire passer le message et non à reproduire les mots à la lettre ; le message dans ce contexte est le vouloir-dire de l'auteur. Le message d'une lettre peut être réduit en peu de mots ; c'est le cas d'un télégramme qui se limite aux mots-clés. Dans un autre cas, pour quelqu'un qui informe ses frères de l'arrivée de leur père demain à dix heures, les mots-clés ici peuvent être : « Père – arrive – demain – dix-heures ». Et pour les frères qui attendaient l'arrivée de leur père depuis un certain moment, tout le message peut se résumer comme-ci : « Père - demain - dix heures ». Le traducteur analyse le contenu de la langue source pour saisir le vouloir-dire de l'auteur avant de le transmettre dans la langue cible.

2. Le fond

Le fond peut se définir par rapport à la forme comme l'idée principale ou générale du texte ou du discours. L'interprète en consécutive est souvent appelé à faire le résumé de ce que le conférencier ou l'intervenant a dit lorsque les participants sont fatigués vers la fin de la séance. L'interprète dans ce cas ne traduit plus mais fait de l'interprétation proprement dit. Très souvent, la forme aide à déterminer le fond car les mots se définissent les uns par rapport aux autres dans une chaîne parlée. Très souvent, le fond est difficile à séparer de l'essentiel car les deux sont très proches. Mais une étude minutieuse démontre que le fond met l'accent sur une idée générale du message.

3. L'essentiel

D'après le dictionnaire Larousse, l'essentiel est « le principal », autrement dit ce qui est indispensable ou très important et souvent plus élaboré. Deux questions qu'on se pose quand on analyse un texte, une déclaration ou un

communiqué sont : Qu'est-ce qui est essentiel ? Qu'est-ce qui ne l'est pas ? Prenons l'exemple d'une conférence dont le thème est « l'économie du Nigeria ». Il sera impossible à tous les participants de retenir toutes les dates, les données statistiques à la fin de la conférence. Mais ils peuvent saisir l'essentiel que nous pouvons considérer comme le vouloir-dire du conférencier, qui peut se traduire par « L'économie du Nigeria connaît des crises à cause d'une mauvaise gestion par les dirigeants du pays ». L'interprète de la simultanée se consacre souvent à l'essentiel à cause du manque de temps.

4. Le mouvement kinésique

Le vouloir-dire de l'auteur ou du locuteur peut se traduire également par les signes non verbaux, c'est-à-dire la kinésithérapie. Des mouvements de tête, des mains peuvent traduire le vouloir-dire de l'orateur. Par des gestes de la tête, l'on peut exprimer son approbation et son désaccord. Le vouloir-dire peut s'exprimer également par les yeux ou le visage : l'on peut parler d'un visage souriant ou d'un visage triste. En interprétation simultanée, l'interprète la cabine, peut suivre les gestes de la tête, des mains, pour saisir ce que l'orateur a l'intention de dire.

Tous ces termes élaborés jusqu'ici présentent un point commun qui est le sens. Toutes ces variantes du vouloir-dire de l'auteur contiennent les paramètres du sens qui selon le dictionnaire Larousse est « l'ensemble des traits qui définissent l'objet »; le vouloir-dire a un seul sens qui peut se dégager de plusieurs façons. Il est donc impossible de parler d'une seule traduction si nous reprenons les idées de J.R. Ladmiral :

« Il n'y a pas de traduction en soi et la traduction proprement dite est une opération déterminée par les conditions de production qui définissent le traducteur et spécifiée en fonction de divers paramètres touchant la nature du texte à traduire, le ou les types d'allocutions... »

En analysant le vouloir-dire en interprétation et en traduction, l'on doit se charger d'identifier le vrai sens du texte-source ou le sens caché car chaque texte ou énoncée a son propre image pour la communauté linguistique tout entière. C'est en fonction de ces différents sens que Peter Newmark a, dans son ouvrage *Aspects of Translation Theory*, identifié une liste de sens qui est d'une part inséparable de la communication et d'autre part, un résultat du processus du vouloir-dire et du vouloir-comprendre.

5. Le sens linguistique

Le sens linguistique est la définition en compréhension d'un concept. Il est en outre porteur de la trace connotative d'une parole sur une langue, autrement dit : « La somme des propriétés ou caractères qui appartiennent aux individus ou objets dénotés constituant l'extension du dit concept ». Il est également la combinaison et l'interdépendance des significations pertinentes des mots, syntagmes qui le composent enrichis de paramètres non linguistiques et représentant le vouloir-dire de l'auteur. Nous pouvons remarquer que le sens linguistique, qui intéresse beaucoup plus l'interprète, a un élément de subjectivité dans le langage.

6. Le sens référentiel

L'interprète croit saisir tout de suite une idée du sujet dès son premier contact avec le texte original écrit pour le premier et avec le discours pour le second. Le sens référentiel est la fonction dénotative du langage qui s'oppose à la fonction connotative ou plutôt au sens linguistique vu plus haut. Les auteurs se réfèrent souvent à un référent qui est le signifié linguistique. Nous pouvons parler de deux termes qui réfèrent au même objet ou à la même réalité extralinguistique. Par exemple « le train » et « la locomotive » sont des référents synonymes qui dénotent des mêmes réalités extralinguistiques dont la connotation diffère. Le sens référentiel à l'opposé du sens linguistique est collectif. Bien que ces deux sens diffèrent, leur combinaison contribue au processus de compréhension qui est le vouloir-dire.

Il existe une liste non exhaustive de ces variantes (des sens structural, global, intentionnel, informationnel, pragmatique, sémiotique, performatif...) qui est nécessaire mais intervient dans la traduction et l'interprétation. Ce qui importe beaucoup plus comme le dit Lederer :

« C'est traduire honnêtement, traduire fidèlement ; par contre chercher à se faire comprendre et se faire comprendre suppose trouver l'expression juste... »

C'est ici que nous allons poser le problème de fidélité que nous aborderons dans la deuxième partie puisque chaque langue dispose de sémantismes différents pour exprimer la même idée. Par exemple, le Français dira « rendre visite à quelqu'un » alors que l'anglais dira « payer une visite à quelqu'un », soit « to pay someone a visit ». Et comme le disent souvent les théoriciens de la traduction : « mille traductions, mille traducteurs ».

FIDELITE AU VOULOIR-DIRE EN TRADUCTION ET EN INTERPRETATION

La question de fidélité en interprétation est très essentielle et pose des problèmes d'ordre linguistique et sociolinguistique. La fidélité, selon le dictionnaire français contemporain, Larousse est : « la conformité à un modèle, a un original » Autrement dit, la reproduction intégrale de l'idée exprimée dans le texte ou le discours original. Mais Lederer souligne que « lorsque l'écriture ne découle pas spontanément de la pensée à exprimer, on ne recrée pas en profondeur l'idée et on est entraîné à dire « n'importe quoi », trahissant donc la fidélité au mot et à l'auteur ». Et d'après Albir, le concept de la fidélité dépasse les bornes du dictionnaire Larousse. Albir établit un rapport entre la fidélité et le vouloir-dire d'une part, et d'autre part entre la fidélité et l'original. Pour lui :

« Etre fidèle ne veut dire ni traduire littéralement, ni traduire librement ; définir la fidélité de nos jours revient à définir le type de lien approprié qui ne trahit ni pas sa servilité, ni pas excès de liberté et qui permet de la

traduction d'accomplir son rôle d'acte de communication ».

Dans notre travail, l'analyse de la fidélité au vouloir-dire de l'auteur ou du locuteur nous amènera également au respect des normes de la langue cible et au destinataire afin de mieux épuiser cette question de fidélité.

Tout comme la traduction, l'interprétation part d'une langue A pour aboutir à une langue B. Nous retrouvons comme d'habitude trois éléments : la source – l'intermédiaire – et la cible. La fidélité au vouloir-dire est un problème que Valery n'a pas hésité à soulever dans *Variétés VI* et appuyé par Lederer qui déclare : « *Qu'il n'y pas de vrai sens d'un sens d'un texte. Pas d'autorité de l'auteur. Quoiqu'il ait voulu écrire, il a écrit ce qu'il a écrit. Une fois publié, un texte est un appareil dont chacun peut se servir à sa guise et selon ses moyens* ».

L'interprétation est une traduction orale qui revêt différentes formes : l'interprétation simultanée qui se déroule en cabine avec l'utilisation des techniques modernes; l'interprétation consécutive se fait par la prise de notes à l'aide des symboles suivi d'une traduction orale du discours; la traduction à vue qui se réduit à traduire oralement un texte écrit. Toutes ces différentes formes se manifestent par l'acte de compréhension et l'acte de réexpression du compris dans une autre langue.

Contrairement à la traduction, l'interprétation exige un travail rapide en un peu de temps et lorsque nous parlons de la fidélité dans ce cas, nous tenons beaucoup plus à la fidélité au fond ou sens qu'à la forme. Compte tenu de la vitesse à laquelle s'effectue l'interprétation, l'interprète doit être plus rapide que le locuteur ou aussi bien que l'auditeur afin de pouvoir comprendre et transmettre le vouloir-dire de l'auteur.

1. L'interprétation simultanée

L'interprétation simultanée comme l'exprime Albir « *peut être considérée comme une opération contre nature, étant donné que la compréhension et la réexpression sont syncopées, ce qui augmente sa difficulté* ». L'interprète n'a pas assez de temps en simultanée. Il est par conséquent impossible de retenir

chaque mot du discours prononcé et de faire une traduction à la lettre. Il risque dans un premier temps de perdre le fil du discours et de ne rien retenir de ces mots. Un processus cognitif associé à la compétence linguistique se déclenche tout de suite chez l'interprète une fois que le discours commence: cela permet à l'interprète de concevoir le message comme un tout, tout en étant fidèle au vouloir-dire de l'auteur.

2. L'interprétation consécutive

Ici encore, l'interprète a un tout petit temps pour revenir sur certaines lacunes linguistiques ou de compréhension au cours du réarrangement des idées et non des mots. Tout comme l'interprète en simultanée, l'interprète en consécutive substitue le complément cognitif à la compétence linguistique. Seleskovitch représente la même idée dans son ouvrage intitulé: *Interpréter pour traduire*: « *L'interprète ne répète jamais les mots de l'orateur il reproduit ses idées* ». Par ailleurs, compte tenu du temps restreint qui lui est imparti, l'interprète doit arranger et mettre de la logique dans ses idées au fur et à mesure que le discours de l'orateur se déroule, et prendre ses notes en conséquence. Une telle logique rend beaucoup plus difficile sa tâche mais elle l'aide autant dans la transmission du vouloir-dire du locuteur.

3. La traduction à vue

Cette forme de traduction intervient également dans la pratique de la traduction, le traducteur n'a pas également le temps de consulter ni le dictionnaire ni des collègues en ce moment. Tout comme dans les cas précédents, il recherche le vouloir-dire à travers les signes linguistiques présents sous ses yeux. Il se soucie peu des mots, la vision qui est mise en jeu s'associe également au complément cognitif qui est dans ce cas moins ardu que l'interprétation en simultanée. La traduction à vue permet également d'être rapide surtout en traduisant. C'est de cette qualité (l'automatisme) qu'a besoin l'interprète pour capter et projeter les messages

instantanément vers l'audience. D'où une nécessité de choix de méthodologie par ce dernier.

Methodologie

La méthodologie comme l'a définie le dictionnaire Larousse est « l'étude des méthodes propres à une science ». Sous ce titre, nous allons poser le problème de méthodologie comme un instrument de recherche du vouloir-dire de l'auteur ou du locuteur en traduction et en interprétation. Cette étude de méthode sera conçue non comme une solution mais plutôt comme un procédé d'aboutir à une solution. En plus des problèmes mentionnés précédemment, il y a aussi ceux qui sont identifiés dans Babel Nos 3-4 : « *Interférence lexicale, syntaxique et structurelle, les problèmes d'ordre stylistique qui s'appliquent non seulement au texte littéraire mais aussi à tout discours d'où des problèmes intéressants ; la stylistique comparée de deux langues qui s'affrontent...* ».

La stylistique comparée implique la présence de deux styles. Le style étant la façon propre à chaque individu au groupe de personnes de s'exprimer, il intervient dans une activité traduisante. Il convient de noter à ce point que la présence de deux ou plusieurs langues pose un problème de choix qui émane des différences linguistique, culturelle et sociolinguistique.

Méthode de travail en interprétation

En interprétation, il s'agit d'interpréter un discours, et si un interprète peut interpréter cela suppose qu'il connaît déjà les langues de travail. Ce qui, comme nous l'avons souligné auparavant, ne constitue pas une raison suffisante pour une activité interprétative. Ce qui nous intéresse, c'est de voir ce procédé, ces démarches, mis en place pour retrouver le vouloir-dire. Il existe trois sortes d'interprétation : Interprétation simultanée, l'interprétation consécutive et la traduction à l'improviste ou à vue. La méthode de ces trois formes d'interprétation est presque la même. D'après les principes et méthodes de l'enseignement proposés par Seleskovitch dans son ouvrage précédemment cité, l'interprétation consécutive précède

la simultanée au cours de la formation. Tout interprète doit être en mesure de faire la consécutive, la simultanée et l'interprétation à vue puisque tout est basé sur un souvenir cognitif et non des mots du discours ou du texte.

Il convient de noter que les procédés de traduction élaborés par Vinay et Dalbernet dans *Stylistique Comparée du français et de l'anglais* sont aussi valables lorsque nous recherchons le vouloir-dire du locuteur en interprétation. Ces procédés permettent d'éviter la recherche des sens des mots qui n'existe pas dans l'autre langue. La stylistique comparée étant la comparaison linguistique de deux différentes langues, elle permet de trouver les équivalences appropriées à juste titre pour éviter le décalage. Voyons donc les méthodes qui peuvent aider à retrouver le vouloir-dire en interprétation.

1. Prise de contact avec le sujet de discussion

Il est souvent difficile d'entreprendre une bonne interprétation lorsqu'on n'a aucune connaissance préalable du sujet de débat. La prise de contact permet à l'interprète de se situer par rapport à la conférence ou au discours. Ceci lui permettra de faire des recherches en conséquence, de se préparer.

2. Recherches des mots techniques.

Tout comme le traducteur, l'interprète se prépare quelques jours avant la conférence proprement dite. Cette préparation continue jusqu'à la fin de la conférence. Au cours de l'interprétation, la consultation des dictionnaires, des encyclopédies, des annuaires et des contacts personnels ne sont plus possibles. Une fois le sujet connu, l'interprète entreprend des recherches et forme son propre glossaire sur la conférence. En plus d'un certain nombre de vocabulaires de différentes langues que l'interprète a déjà maîtrisés, il doit mémoriser durant la période de la conférence les termes techniques qui constituent les mots-clés de la discussion. L'interprète exerce un travail de mémoire intense, car il cherche souvent

le vouloir-dire et non les mots, comme le souligne d'ailleurs Ampara Hurtado :

L'interprète de simultanée est sans cesse à ce fait, car il doit, à la vitesse d'un discours normal ré-exprimer avec les mots d'une autre langue le souvenir cognitif que les mots de l'orateur ont laissé en lui.

Il est vrai que l'interprète ne néglige pas les mots prononcés par le locuteur, mais il ne les reproduit pas non plus à l'exception des mots transcodables. La recherche des mots techniques ne suffit pas pour retrouver le vouloir-dire, mais plutôt leur utilisation appropriée a fortiori qui facilitera la transmission du message voulu par le locuteur. Un préparatif préalable réduira les problèmes, les difficultés qui peuvent entraver la communication. Les mots disparaissent au fil du discours ; le souvenir cognitif reste le seul moyen de restituer le message que le locuteur a l'intention de faire passer à son auditeur. L'on peut aussi contacter les professionnels, les spécialistes pour des éclaircissements sur les mots techniques qui ne sont pas dans les ouvrages. Ces recherches impliquent la fourniture des documents à la disposition de l'interprète. Il faut garder de noter les noms propres, les dates, les chiffres, les sigles et les autres éléments transcodables. C'est autour des mots que se situe le vouloir-dire du locuteur. Une omission de ces mots peut susciter des questions chez l'audience.

3. Les appareils d'interprétation

D'après les normes, l'interprétation simultanée s'effectue dans la cabine où sont installés les microphones et les équipements acoustiques. L'interprète doit s'assurer du bon fonctionnement des appareils. Au cas contraire, il est tenu d'attirer l'attention des conférenciers et du président de séance de ces fautes techniques. Toute perturbation entrave la communication qui, à son tour ne permettra pas à l'interprète de bien saisir le vouloir-dire du locuteur. Dans le cas de l'interprétation consécutive, l'interprète prend ses

notes tout en y mettant de l'ordre et de la logique au fur et à mesure que le locuteur présente son discours.

4. Concentration

La concentration est très importante en interprétation. Toute distraction peut entraîner une perte de fil du discours. Le souvenir cognitif fait alors défaut et on ne pourra pas reformuler le message. Dans le cas de l'interprétation consécutive, il est préférable de prendre des notes au fur et à mesure que l'orateur parle. Prendre notes ici ne veut pas dire reproduire les mots exacts du locuteur mais plutôt les idées, l'essentiel qui traduit le vouloir-dire qu'il veut transmettre. Pour mieux se concentrer, l'interprète doit bien travailler les écoutes intensives et extensives. L'écoute extensive s'étend sur une longue durée avec une concentration peu prononcée. La durée varie de neuf à douze heures. L'écoute intensive est caractérisée par une grande concentration et une courte durée. La concentration joue un rôle vital. Ce qui explique la durée limitée de concentration chez un interprète de simultanée, une vingtaine de minutes au maximum, selon les normes.

5. Notation des idées et non des mots

Il est sans doute impossible au cours d'une interprétation de retenir tous les mots prononcés par le locuteur compte tenu du degré de la vitesse. D'ailleurs comme le souligne Danica Seleskovitch dans *Langage, Langues et Mémoire* : « Le nombre de mots retenus par les notes à tendance à diminuer lorsqu'augmente l'activité mentale »

L'interprète, quelle que soit son intelligence, sa capacité de rétention ne peut pas se souvenir de tous les mots prononcés par le locuteur. C'est ce qui explique que l'interprétation consécutive est souvent moins longue que le discours de départ. Au fait, la note aide à mieux retrouver le vouloir-dire de l'auteur. Mais, lorsqu'on tient trop aux mots, on risque de perdre le fil du discours ou de donner des contresens. Il faut donc surtout noter les mots clés qui traduisent le sens. Par exemple « il y a de fortes chances pour qu'ils viennent ». Le mot-clé qui traduit l'idée dans cette phrase est « probable »

et non « chance ». Si on note « chance » au cours de l'interprétation, on peut commettre des erreurs ou des contresens. Mais avec la notation de « probable » l'interprète est sûre de ne pas commettre ce contresens ou cette erreur. La note est très nécessaire dans la mesure où elle rend facile la concentration pendant l'analyse et le souvenir au moment de la réexpression.

Que faut-il faire lorsque l'orateur est rapide ou lent ?

Le débit normal de la parole est de 120 à 220 mots par minute. Cette vitesse explique une fois de plus ce qui ne permet pas à l'auditeur de retenir mot à mot le discours, a plus forte raison un interprète qui exerce une double fonction : « entendre » et « parler » dans une autre langue que la sienne. L'interprète prend son temps et grâce à ses opérations cérébrales de la compréhension résume les idées qu'il transmet dans la langue d'arrivée. Il lui revient de se concentrer sur l'idée maitresse et de la rendre d'une façon simple et directe.

Lorsque l'intervenant est lent, les mots coulent l'un après l'autre. L'interprète est tenté de faire une interprétation mot-à-mot et l'on peut ne pas dégager spontanément les significations pertinentes qui correspondent au vouloir-dire du locuteur. Dans le cas de l'interprétation consécutive, l'interprète prend autant de mots et il n'arrive pas à faire appel à sa mémoire. L'interprète est aussi tenté de faire beaucoup plus attention aux mots plutôt qu'au sens et on peut faire facilement l'anglicisme ; l'interprète en consécutive pourra prendre des notes et en tirer le vouloir-dire après une analyse logique des notes prises.

L'interprète doit se méfier d'un discours lent qui peut être aussi dangereux qu'un discours rapide. Etant conscient du danger que représente une abondance de notes en consécutive, l'interprète de la consécutive ne peut que faire l'éloge du petit ouvrage de J.F Rozan, *La prise de note en interprétation consécutive* où l'auteur élabore sept principes à savoir : « la transposition de l'idée plutôt que du mot » qui met l'accent sur l'idée maitresse et sa transposition de façon simple et directe : « les règles

d'abréviation » qui impliquent l'abréviation des mots. L'indication du genre et des temps et l'abréviation du style « les enchainements » qui consistent à situer sans avoir à répéter les mots, les noms ou groupes de mots auquel se rapporte la nouvelle idée ; « la négation » et l'accentuation qui permettent de gagner du temps en utilisant les barres ou les mots soulignés plutôt que d'écrire toute une phrase ; le « verticaliste » qui consiste à prendre les notes verticalement afin de grouper les idées dans un rapport logique ce qui facilite la lecture des notes ; « le décalage » tout comme le verticaliste permet d'éviter la répétition des mots déjà écrits sur une ligne qui précède l'autre. En plus de ces sept principes, il a élaboré vingt symboles. L'interprète est tenu de créer ses propres symboles qu'il peut facilement retrouver au cours de l'interprétation. Mais lorsque les symboles sont nombreux, cela risque de causer la confusion chez l'interprète qui se retrouvera finalement face à une multitude de signes.

Anticipation

Au fait, l'anticipation, tout comme les autres méthodes n'est pas une solution pour retrouver ou saisir le vouloir-dire en interprétation mais plutôt un moyen qui peut aider l'interprète de simultanée à saisir la plupart des phrases avant leur achèvement. Cette anticipation intervient d'une part dans la traduction des expressions figées, des proverbes, des noms des organisations internationales, des noms composés et d'autre part de la connaissance parfaite de l'objet de discussion que l'interprète avait acquise en écoutant et en traduisant le débat qui avait précédé cette phrase.

Il est vrai que la simultanée ne suit pas le même tempo avec le discours original qui se déroule au rythme normal de la parole. En énonçant par anticipation ce qu'il a compris, l'interprète doit avoir comblé son retard et éviter le décalage puisque l'interprète en aucun cas ne doit pas se taire alors que la conférence est en cours. Cette méthode d'anticipation correspond à ce que Seleskovitch décrit comme « les aspects les plus naturels de la communication humaine – appréhension à point nommé d'un contenu cognitif... qui dépend à la fois du signifié et des compléments cognitifs... ».

Il s'agit ici d'une connaissance quasi parfaite du sujet et d'une bonne préparation de la conférence qui mettent la mémoire en alerte et anticipant l'achèvement de la phrase compte tenu du souvenir du contenu des phrases précédentes. L'interprète est donc plus à l'aise de s'exprimer tout en ayant recours au discours original pour vérifier l'exactitude de ce l'intervenant est en train de dire.

En interprétation comme en traduction, toute compréhension est subjective et le sens ne peut être qu'une approximation au vouloir-dire de l'auteur ou du locuteur, quelle que soit la méthode adoptée. Une analyse méthodique du texte ou du discours peut réduire au minimum certaines ambiguïtés culturelle et pragmatique qui sont souvent les plus difficiles, notamment la variation des coutumes et des traditions puisque le texte ou le discours même n'en donnera qu'une petite définition.

Conclusion, Recommendations, Contribution A La Connaissance

Cette étude analytique du vouloir-dire de l'auteur ou du locuteur en interprétation nous permet de découvrir que le vouloir-dire englobe un certain nombre de variantes qui sont attribuables à la nature polysémique des mots. La transformation des mots d'une langue en d'autres mots d'une autre langue au détriment du sens peut ne pas transmettre ce que l'auteur a l'intention de dire. En cherchant à être fidèle au sens des mots contextualisés ou décontextualisés, l'on risque de ne pas être fidèle au vouloir-dire qui est l'idée principale de la traduction et de l'interprétation. Le sens des mots n'est pas toujours le même que le vouloir-dire, un aspect que nous avons débattu dans la deuxième partie de cette étude. L'interprète a pour fonction d'assurer que la communication identifie le sens et le vouloir-dire proprement dit. Le sens qui le préoccupe n'est pas celui dont s'empare le polyglotte.

En plus de sa connaissance linguistique, l'interprète fait intervenir sa connaissance extralinguistique tout en étant fidèle au texte ou au discours original. Une connaissance acquise à travers la lecture de divers revues professionnelles et d'œuvres historiques, politique, culturelle... Comment

l'interprète peut-il deviner ce que l'auteur ou l'orateur a l'intention de dire ? C'est là tout le problème du traducteur et de l'interprète (en dehors de sa faculté d'anticiper). Chaque individu a une conscience qui, comme Descartes le conçoit, est la pensée, la première certitude. Traduire comme le souligne Seleskovitch « *n'est possible que lorsque les connaissances de celui qui traduit sont telles que la parole peut se faire pensée et la pensée peut à nouveau se faire parole* » Il s'agit ici d'une conversion qui s'effectue chez l'interprète. Cela fait intervenir une étude comparée des langues qui exige la recherche des correspondances appropriées dans l'autre langue et non seulement un exercice de transcodage et de la recherche des significations des sens des mots. C'est ce qui fait la différence entre un traducteur ou un interprète formé et un polyglotte.

Bibliographie

- Albir, Amparo, Hurtado (1990). *La notion de fidélité en traduction*, Didier, Erudition, Paris
- Babel (1978). *Revue Internationale de la traduction*. No 3-4, vol.24 Hongrie
- Bassnett-Mcguire, Susan. (1980). *Translation studies*. The Chancer press, Bungay
- Boas Frany (1984). *Language, General Anthropology*, Boston
- Boisseau, M.H. (2009), *Linguistique et traduction: réflexions théoriques et applications*. *Revue française de linguistique appliquée*. Vol15.
- Herbert Jean (1952). *The interpreter's handbook*, Gallamard, Geneve.
- Ladmiral Jean René, (1979). *Traduire: théorèmes pour la traduction*. Payot, Paris
- Margot, Jean Claude (1979). *Traduire sans trahir. L'âge d'homme*. Suisse
- Mounin George (1963). *Les problèmes théoriques de la traduction*. Gallamard, Paris
- Newmark, Peter (1973). *Approaches to translation*. Pergamon press. London.
- Rozan, Jean-Francois, (1965). *La prise de notes en interprétation consécutive*. George, Genève
- Seleckovitch Danica, (1975). *Langage, langue et mémoire*. Minard, Paris

- Seleckovitch, D., Lederer M., (1986). *Interpréter pour traduire*. Didier Erudition, Paris
- Stefanie, B. (2000), Bref aperçu des théories contemporaines de la traduction. *Le Français dans le monde*. 310, 225-265
- Vinay, J.P. et Darbelnet, J. (1954). *Stylistique comparée du français et de l'anglais*. Didier, Paris.